



COMPTE RENDU DU CONSEIL LOCAL DU 17/11/2015

Présents:

19 adhérents présents dont 6 membres du bureau.

Intervention Secrétaire O.L.I.V.E :

Fiche de présence avec adresse mail à vérifier.
Prise de contact par mail si besoin.
Distribution tickets de tombola.

RETOUR DES CONSEILS D'ECOLES

Conseil école Marcel Pagnol :

Résumé du compte rendu du conseil d'école Marcel Pagnol fait par Franck:

- Bilan des élections des parents d'élèves.
- Effectifs
- Mise à jour du règlement intérieur.
- Sécurité travaux + alarme incendie.
- Projets des classes.
- Absences de l'enseignante Mme DO. Courrier fait et envoyé au rectorat.
- Bilan périscolaire.

Question adhérent : Comment les parents peuvent-ils consulter les comptes rendus?

Réponse du bureau : Les comptes rendus seront mis à disposition sur le site internet de l'association mais verrouillé par un mot de passe. Le mot de passe est : olive2015 (en minuscule)

Question adhérent : Comment les parents non adhérents pourront consulter les comptes rendus si il y a un mot de passe?

Réponse du bureau : Il suffira d'en faire la demande par mail ou via le formulaire de contact accessible sur le site.

Question adhérent : Pourquoi mettre un mot de passe?

Réponse du bureau : Nous mettons un mot de passe pour protéger les identités des personnes qui peuvent être citées dans les comptes rendus.

Question adhérent : Durant les travaux, ils prévoient d'installer des toilettes temporaires, qu'appelle-t-il des toilettes temporaires?

Réponse du bureau : Nous n'en savons pas plus à l'heure d'aujourd'hui, nous allons donc nous renseigner à ce sujet.

Conseil école La Guesse :

Résumé du compte rendu du conseil d'école La Guesse fait par Christelle:

- Effectifs.
- Projets des classes.
- Bilan des élections des parents d'élèves.
- Révision et mise à jour du règlement intérieur.
- Travaux toiture.
- Travaux parking.
- Bilan périscolaire.

RAS



Conseil école Le Chat perché :

Résumé du compte rendu du conseil d'école Le Chat perché fait par un parent élu, Manon Diard:

- Regroupement des écoles - intervention de l'inspecteur académique.
- PPMS.
- Effectifs.
- Projets des classes.
- Fonctionnement des APC (activités pédagogiques complémentaires).
- Bilan OCCE.
- Mise à jour du règlement intérieur.

Question adhérent : Quelle est la période légale pour le temps d'ouverture pour récupérer son enfant? Peut-on demander à faire ouvrir l'école plus de 10 minutes le midi ?

Réponse du bureau : Ce sujet a déjà été abordé les années précédentes. La période légale est de 10 minutes. Une demande de dérogation pour allonger le temps d'ouverture a déjà été faite et refusée par le rectorat. On ne peut rien faire à ce sujet.

PPMS Plan de mise en sureté :

Pour rappel: sur le temps scolaire, seul les parents peuvent récupérer leurs enfants en cas d'alerte rouge météo. Sur le temps périscolaire toute personne désignée par les parents peut récupérer l'enfant. La mairie souhaite s'aligner sur les directives de l'éducation nationale et demande l'avis aux parents d'élèves.

Ecole du chat perché : Pour l'uniformisation des directives.

Ecole de la Guesse : Contre l'uniformisation des directives.

Ecole de Marcel Pagnol : Pour l'uniformisation des directives.

La décision, tenant compte de l'avis des différentes parties composant les conseils des trois écoles, sera prise par la mairie lors du prochain conseil municipal (16/11/2015).

ACTIONS A MENER EN COURS ET FUTURES :

Calendriers 2016 - novembre :

Mise en place et organisation des différents stands de ventes pour les calendriers.

-Stand à tenir devant l'école de La Guesse :

Mercredi 18 Novembre de 11h15 à 13h00.

Mercredi 25 Novembre de 11h15 à 13h00.

-Stand à tenir devant l'école Marcel Pagnol :

Mercredi 18 novembre de 11h30 à 13h00.

Vendredi 27 Novembre de 15h50 à 17h30.

Tableau de disponibilité à remplir pour tenir les stands.

Nous avons fait circuler le tableau de disponibilité pour participer à ces ventes.

Après discussions, nous avons décalés les stands du mercredi 18 novembre.

Les nouvelles dates sont donc:

-Stand à tenir devant l'école de La Guesse :

Mercredi 2 décembre de 11h15 à 13h00.

Vendredi 4 décembre de 15h30 à 17h00.

-Stand à tenir devant l'école Marcel Pagnol :

Mercredi 18 novembre de 11h30 à 13h00.

Vendredi 27 Novembre de 15h50 à 17h30.

Organisation à suivre par mail.

30/11/15 : Nouvelles dates proposées par DOODLE. Vente des calendriers sur les parkings des écoles et non devant les portails des écoles suite aux attentats de paris en novembre 2015.



Fête de Noël ALAE - école de la Guesse - décembre :

Vendredi 11 décembre à partir de 17H30. Le thème retenu est « Noël sous les tropiques ».

- vin chaud / chocolat chaud.
- vente de gâteaux fait par les parents.
- calendriers.
- tickets de tombola.

Tableau de disponibilité à remplir pour tenir les stands.

Après discussions, le vin chaud n'est pas en accord avec le thème de la fête. A voir pour proposer un cocktail de fruit plutôt. Idée retenue : cocktail alcoolisé et non alcoolisé de différentes couleurs afin de bien les différencier.

Le problème sur la légalité de la vente d'alcool est soulevé, nous devons nous renseigner à ce sujet.

Nous informons les adhérents que nous aurons besoin d'aide pour cet évènement. Nous en ferons la demande par mail ultérieurement.

Au 30/11/15 : en attente réponse ALAE pour confirmer nos idées ...

Marché de Noël Castries - décembre :

Stand offert par la mairie, à confirmer.

- vente calendriers + ateliers sur place pour les enfants.
- vente de chocolats.
- vente tickets de tombola.
- vente de cartes de voeux.

Le marché de Noël de Castries a lieu du 11 au 13 décembre. Mr Granero doit se renseigner pour nous avoir un stand. Nous attendons donc une confirmation de sa part pour organiser cet évènement.

Au 30/11/15 : Il n'y a plus de place pour nous. Monsieur Granero n'avait pas fait la demande auprès de la Mairie. De plus il y a énormément de participants. Nous nous organiserons mieux l'année prochaine. Vu avec la responsable des animations.

Boom + tombola - janvier/février :

Définir date : dimanche 31 janvier ou dimanche 7 février.

Organisation à la prochaine réunion mensuelle.

Après discussion, la majorité des personnes présentes n'approuve pas les dates proposées.

Après différentes suggestions de la part des adhérents, nous fixons la date de la boom au mois de mars 2016.

La date définitive sera fixée ultérieurement, nous attendons de connaître les disponibilités pour la salle.

Nous attendons donc le mois de janvier 2016 pour mettre en vente les tickets de tombola.

AUTRES:

Questions Diverses :

Une adhérente soulève le souci déjà abordé lors de la précédente réunion mensuelle au sujet d'une maman et de la maîtresse Isabelle Paroldi - école de la Guesse.

A ce jour, cette situation se dégrade, la maîtresse est harcelée et est sur le point de se mettre en arrêt-maladie.

La directrice a tenté une médiation avec la maman, ce qui n'a rien donné. Elle ne souhaite plus la recevoir.

Elle incite la maîtresse à déposer plainte (ainsi que les autres enseignements) ; ce qu'elle refuse pour le moment.

Les parents élus tentent aussi de raisonner la maman, mais rien ne change.

La maman est entrée en contact avec le rectorat, en demandant un rendez-vous. Pour le moment le rectorat refuse de la recevoir.

Un adhérent soumet l'idée de faire un courrier de soutien au nom de l'association pour la maîtresse.



OLIVE

Organisation Libre et Indépendante pour la Vie des Elèves

30/11/15 : La maman n'est pas venue à la réunion avec l'inspecteur Monsieur BIAU et la directrice Mme Gineys. Il a donc été décidé lors d'un conseil des maîtres extraordinaire de changer l'enfant de classe. A la rentrée des vacances, l'enfant changera de classe.

Mme Gineys a donné en mains propres le courrier devant témoin (parents élus et professeurs des écoles), mais la maman l'a refusé.

La maman a déposé une main courante à la gendarmerie pour violence envers elle.

Affaire à suivre.

Des mots dans les cahiers ont été distribués :

- Demande de coordonnées mail des parents.
- Commande de chocolat Yves THURIES.
- Planning des ventes des calendriers OLIVE.

Nos prochaines réunions mensuelles auront lieu les Mardis suivants (20h30):

- 08 décembre 2015;
- 12 janvier 2016;
- 9 février 2016.